

Éditorial

Assemblée générale, le 1^{er} juin. Les rencontres conviviales des membres d'Attac 92 ont connu un véritable succès tant à Nanterre qu'à Montrouge. Près de 60 personnes y ont participé. Ces présences et les échanges qu'ils ont permis témoignent du soutien à l'action menée par le conseil d'administration. Merci à toutes et tous pour vos idées et propositions, pour vos encouragements aussi. Le prochain moment fort de l'association sera l'assemblée générale du samedi 1^{er} juin à Clichy. Notez cette date dans vos agendas. L'après-midi sera consacré à des ateliers interactifs et participatifs destinés à renforcer la cohésion des groupes et à innover dans l'action.

Changeons le système pas le climat. Après la farce du grand débat, l'exigence de justice sociale et fiscale se fait entendre de plus en plus fort. À l'appel de la marche des solidarités, du mouvement des gilets jaunes et de la marche mondiale pour le climat, plus de 100 000 personnes se sont mobilisées le 16 mars à Paris. Justice sociale et urgence climatique font partie du même combat, contre l'exploitation de l'homme et de la nature, contre l'impunité des multinationales. Et ça se sait ! Multinationales et gouvernements doivent réagir. En France, ça passe en particulier par le rétablissement de l'ISF, la suppression de la *Flat tax*, une plus grande progressivité de l'impôt sur le revenu et une lutte renforcée contre l'évasion fiscale.

Un autre monde est possible. Dans les rues, sur les marchés, partout dans les Hauts-de-Seine, le questionnaire et les propositions d'Attac 92 ont été distribués à plus de 6 000 exemplaires dans le cadre du Grand débat. Bravo aux vaillant-e-s adhérent-e-s qui ont diffusé ces documents, permettant ainsi de donner davantage de visibilité à Attac ! Dans les prochaines semaines, l'hexagone sera le théâtre d'une réforme des retraites que nous voulons juste et équitable - le CA d'Attac 92 diffusera prochainement un tract à l'attention des groupes de proximité -, d'une loi sur l'assurance chômage que nous voulons protectrice plutôt que punitive, d'une loi Grand âge et autonomie dont nous attendons un modèle médicosocial respectueux et bien financé pour accompagner et accueillir les seniors dépendants et d'une loi Santé dont nous attendons le rétablissement d'un service public hospitalier pour la population. Un autre monde est possible : nous nous opposerons à ces réformes qui tenteront de dépêcher toujours davantage les acquis de la protection sociale et nous resterons force de propositions et constructifs pour répondre aux besoins qui s'expriment.

Adhésion. Pour être forts, efficaces et entendus, soyons nombreux et déterminés. Il est toujours temps d'adhérer, de ré-adhérer et de faire adhérer : en ligne <https://france.attac.org/> ou à l'aide du bulletin que vous trouverez en page 14.

... **Bonne lecture ! ▣**

Sommaire

Du soleil, pour tous2
Les médias et la vision unilatérale sur le Venezuela3
Île-de-France : c'est mon eau, ma bataille6
« J'ai participé au Grand débat national à Colombes »12
Organisation d'Attac 92 et bulletin d'adhésion14



L'Union européenne (UE) traverse une crise existentielle. Des politiques d'austérité imposées au nom de règles économiquement absurdes ont mis les peuples à genoux. Aussi la défiance envers l'UE est-elle désormais telle que son avenir politique est incertain. C'est pourquoi il est urgent de lui donner un nouveau souffle et avant tout de rompre avec le poison néolibéral.

Car, face à cette Europe anti-démocratique et austéritaire, un seul horizon paraît se profiler, celui du nationalisme. C'est ce qu'illustrent les victoires successives et inquiétantes, aux quatre coins de l'Europe, d'une extrême-droite hétérogène mais toujours xénophobe et, au fond, favorable aux politiques néolibérales. Aussi est-il plus que jamais nécessaire de défendre un autre modèle, qui remettrait en son cœur l'idée d'une Europe sociale, démocratique et écologique.

Cet ouvrage propose une alternative crédible et une stratégie pour la mettre en œuvre : la désobéissance aux traités pour refonder l'Europe. Retrouver le chemin d'une politique de solidarité est le seul moyen d'engager les peuples dans la construction d'une véritable communauté politique européenne. La désobéissance ou l'éclatement, telle est désormais l'alternative.

Un ouvrage Attac / Fondation Copernic aux éditions Les liens qui libèrent (192 pages, 10 €)

Du soleil, pour tous

J'ai eu la chance d'assister à l'avant-première de *J'veux du soleil*, à Paris, le mardi 12 mars 2019 au cinéma l'Escurial, en présence de Gilles Perret et de François Ruffin. Tourné en six jours par les deux compères qui ont réalisé ce *road trip* en voiture, de rond-point en rond-point, du Nord vers le Sud de la France, ce film m'a permis d'entendre l'histoire de certain·e·s gilets jaunes : leur galère financière bien sûr, mais aussi les belles rencontres faites sur les rond points. Il témoigne également de la manière dont leur intérêt pour la politique a été ravivé, et avec lui, leur soif de changement pour plus de démocratie et de justice.



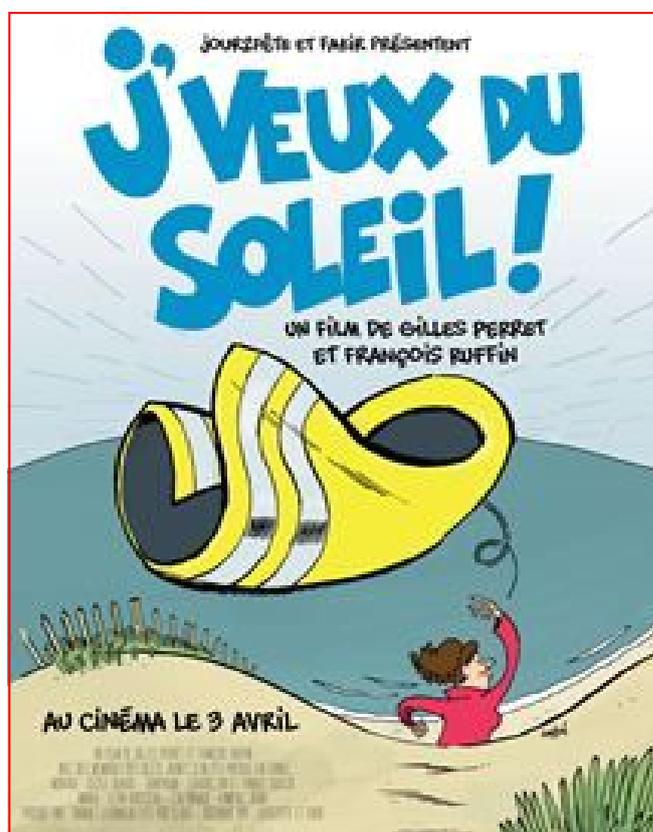
J'espère que ces témoignages, dévoilés sans honte, mais avec grande émotion, libéreront la parole des spectateurs et spectatrices qui pourraient encore se sentir responsables d'être pauvres dans cette France de plus en plus inégalitaire.

J'espère aussi que celles et ceux qui ne sont pas dans ce cas, se rendront compte qu'il ne suffit pas de traverser la rue pour trouver du boulot.

J'espère, finalement, que ces tranches de vie casseront l'image, véhiculée par les médias détenus par des milliardaires, de gilets jaunes ne cherchant que la casse, sans aucune conscience politique.

J'encourage tout le monde à aller voir ce film, qui, en plus d'être informatif, est rafraîchissant et offre une découverte inédite, celle de certain·e·s de nos compatriotes dont je n'aurais jamais connu l'histoire autrement. Et je suis convaincu que des histoires comme les leurs, il y en a bien plus que les archétypes servis à longueur de reportages à la télévision : les riches, premiers de cordée et créateurs de richesse d'un côté, et les pauvres, fainéants et jaloux de l'autre.

Léonard Michelet 



Dans la vie des peuples, il est des saisons magiques. Soudain, des Corinne, des Carine, des Khaled, des Rémi, des Denis, des Cindy, des Marie, d'habitude résignés, longtemps abattus, se redressent, se dressent contre l'éternité d'une fatalité. Ils se lient et se liguent, leurs hontes privées, accumulées, se font colère publique, et à leurs seigneurs, à leurs maîtres, aux pouvoirs, ils opposent leurs corps, leurs barricades, leurs cabanes. Leurs voix, surtout : la parole se libère, déchaînée, pour réclamer une part de bonheur.

C'est un éclair, alors, qui déchire la nuit noire de l'histoire. Un éclair, un éclair jaune, fluorescent même, qui ne dure qu'un instant, un instant seulement, mais se grave dans les mémoires. Derrière, le tonnerre fait résonner ce mot : espoir.

Comme en une hasardeuse chasse aux papillons, Gilles Perret et François Ruffin sont partis pour un *road-movie* dans la France d'aujourd'hui. En guise de filet, une caméra, pour capturer cet instant, magique, pour saisir sur le vif les visages et les voix des Corinne,

des Carine, des Khaled,

des Rémi, des Denis,

des Cindy, et ...

... des Marie....

<https://francoisruffin.fr/jveux-du-soleil/>

Les médias et la vision unilatérale sur le Venezuela

Les médias *mainstream* donnent à voir et à entendre une version unilatérale sur les événements qui se déroulent au Venezuela. Si les journalistes savaient qu'ils servent, comme sténographes, des récits fabriqués par des criminels de guerre, peut-être décideraient-ils de pratiquer le vrai journalisme sur le sujet de Venezuela. Voici des faits.



Les partisans de l'intervention

John Bolton. Farouche partisan du concept de guerre préventive, l'homme est, en 1998, l'un des signataires néoconservateurs du *Project for the New American Century*, qui appelait au renversement de Saddam Hussein. Ambassadeur aux Nations-Unies entre 2005 et 2006, il entreprend de supprimer toute référence à la Cour pénale internationale (CPI) et au changement climatique ainsi que toute allusion à l'obligation de renoncer aux armes nucléaires. Selon lui, la guerre en Irak a été la bonne décision. Ne déclare-t-il pas, le 24 janvier sur Fox News, que « *cela ferait une grande différence économiquement pour les Etats-Unis si nous pouvions avoir des compagnies pétrolières américaines qui produisent et investissent dans les capacités pétrolières du Venezuela.* »

Elliot Abrams, néoconservateur. Son engagement par Trump comme envoyé spécial au Venezuela est ouvertement controversé, en raison de son implication dans l'affaire de l'Iran-Contra : il dut plaider coupable de deux actes de délinquance pour avoir caché illégalement des informations au Congrès. Sous Ronald Reagan dans les années 1980, il soutient les groupes paramilitaires qui ont commis les crimes de guerre et des massacres au Guatemala, au Salvador et au Nicaragua. À l'époque du coup d'état de 2002 contre Hugo

Chávez, *l'Observer de Londres* affirme : « À la périphérie du coup d'état, Abrams était le personnage principal », celui qui « avait donné le feu vert aux conspirateurs ».

Donald Trump. Il ne cache pas qu'il veut le pétrole du Venezuela. Pour une fois, le menteur pathologique est honnête.

Le président auto-proclamé

Juan Guaidó. Selon les journalistes Max Blumenthal et Dan Cohen, « *Juan Guaidó est le produit d'un projet d'une décennie supervisé par les formateurs au changement de régime de l'élite de Washington. Tout en se faisant passer pour un champion de la démocratie, il a passé des années à l'avant-garde d'une violente campagne de déstabilisation.* » (1)



L'opposition. Des groupes d'opposition au Venezuela sont soutenus par le *National Endowment for Democracy* (NED) - (en français, Fondation nationale pour la démocratie) -, l'organisme qui, sous la direction de la CIA, a déstabilisé le Chili pendant la présidence d'Allende, provoquant le coup d'état sanglant en 1973. En 1983, quand la CIA a été discréditée en raison de son soutien à Pinochet, l'organisme est sorti de la CIA et est devenu le NED sous la direction du « *State Department* ». D'après l'ancien agent de la CIA, Philip Agee, le NED, « *c'est une opération silencieuse contre la révolution bolivarienne. Pour la période 2013-2014, le NED procure 14 millions de dollars à l'opposition vénézuélienne afin de financer ses campagnes électorales et les manifestations contre le gouvernement* » (2).

Nicolás Maduro, un dictateur ?

Les hommes politiques répètent le mot « dictateur ». Si Nicolás Maduro était un dictateur, il aurait interdit les manifestations de l'opposition. Certains détails de la dernière →

→ élection de Nicolás Maduro peuvent se discuter, mais une chose est certaine : les USA, dont le gagnant des dernières élections présidentielles a eu trois millions de voix de moins que la candidate qui a perdu, est mal placé pour juger les élections de Venezuela. Il existe en outre aux USA « la suppression des électeurs », des tactiques qui visent à décourager ou empêcher les gens, principalement les Noirs démocrates, d'aller voter. Les USA, le pays partenaire de Bolsonaro (Brésil), Duterte (Philippines) et Mohammed ben Salmane (Arabie Saoudite), sont mal placés pour juger de la démocratie au Venezuela. Un dictateur laisserait-il en liberté un opposant qui réclame l'intervention militaire extérieure pour le renverser ?



Nicolás Maduro en 2015 (Wikipédia)

L'opposition, démocratique ?

L'opposition vénézuélienne est composée en majorité de Blancs, qui ont longtemps régné sur le pays. La majorité métisse, composée essentiellement de pauvres, a été amenée au pouvoir par Hugo Chávez. L'oligarchie blanche veut récupérer ce pouvoir. Cet aspect raciste au Venezuela est absent des reportages de la presse grand public. Voyez les images : dans les manifs contre Maduro : principalement des Blancs ; dans

les manifs pro-Maduro : une majorité métisse et noire. Dans l'opposition, certains groupes veulent récupérer la « pigmentocratie » du passé.

Selon *Le Monde*, à l'occasion de la dernière élection présidentielle en 2018, « la coalition de la Table de l'unité démocratique (MUD), principale force politique opposée à Maduro, a décidé de ne pas participer à l'élection, arguant que le gouvernement ne lui a pas donné de garanties suffisantes quant à l'organisation du scrutin. » Cependant, selon le très respecté groupe de chercheurs, NACLA (Congrès nord-américain en Amérique latine), spécialistes de l'Amérique latine, c'est l'administration Trump qui a demandé à la ligne la plus dure de l'opposition de boycotter les élections de 2018. Selon le NACLA, quand le candidat d'opposition Falcón, dont la candidature n'était pas approuvée par les USA, et le gouvernement du Venezuela ont demandé des équipes d'observateurs internationaux pour contrôler les élections, des officiels américains sont intervenus pour empêcher cette présence (3). Les forces qui ont travaillé en amont pour saboter les élections ont-elles le droit de les critiquer après ?

Aide humanitaire et sanctions

« En sanctionnant la compagnie pétrolière publique PDVSA, les Etats-Unis adoptent la stratégie de l'asphyxie économique » (4). Pour expliquer la grave crise économique et politique que traverse le Venezuela, Alfred de Zayas, expert indépendant de l'ONU sur l'ordre international, démocratique et équitable, insiste beaucoup sur la guerre économique menée en interne par l'opposition et sur les sanctions internationales des Etats-Unis, de l'Union européenne et du Canada, qui viennent aggraver la situation de la population. « Spéculation sur la monnaie et le taux de change, flux illicites, rétention de marchandises, sabotage de biens publics sont autant de moyens utilisés par des financiers et de grands entrepreneurs vénézuéliens et étrangers pour déstabiliser un gouvernement démocratiquement élu, constate l'ancien professeur étatsunien et suisse » (5). Ainsi les forces qui sont en train de détruire l'économie de Venezuela envoient-elles quelques camions d'aide « humanitaire » ! Difficile de ne pas voir l'hypocrisie. Pour cette raison le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en Colombie réaffirme qu'afin de garantir →

→ l'accomplissement de sa mission exclusivement humanitaire et conformément aux principes fondamentaux d'impartialité, de neutralité et d'indépendance, il ne peut participer aux initiatives d'assistance proposées au Venezuela par la Colombie et les USA.

Il faut souligner que le blocus contre le Venezuela n'a pas commencé avec Trump. « *Le décret exécutif 13692, signé en mars 2015 par l'ancien président des Etats-Unis, Barack Obama, a permis d'organiser un blocus criminel contre le pays bolivarien. Sous le prétexte fallacieux que le Venezuela représentait une menace inhabituelle et extraordinaire pour la sécurité des Etats-Unis, ce décret est la pierre angulaire des mesures prises pour étouffer économiquement le pays bolivarien. En congelant des comptes ou des actifs appartenant à l'Etat vénézuélien, le but recherché est de l'assécher financièrement et d'empêcher la normalité des transactions commerciales* » (6). Par exemple, « *en juillet 2017, le gouvernement vénézuélien décida d'importer des doses d'insuline destinées à être distribuées dans les hôpitaux publics du pays. La banque étasunienne Citibank refusera le transfert d'argent, privant ainsi 450 000 diabétiques d'avoir accès à leur traitement.* »

Que faire ?

La candidate à la présidence des USA, Tulsi Gabbard, a tweeté : « *Les USA doivent rester hors du Venezuela. C'est le peuple du Venezuela qui doit déterminer son avenir. Nous ne voulons pas que d'autres pays déterminent nos leaders, donc il faut arrêter de choisir les leurs.* » Il faut ici demander que la France et l'Europe arrêtent la politique d'asphyxie contre le Venezuela. Il faut demander que nos dirigeants n'aident pas les plans des

criminels de guerre Bolton et Abrams pour voler le pétrole du Venezuela.

Mais si Maduro a commis des erreurs ?

Ici en France, Macron a pris des mesures autocratiques qui exacerbent l'écart entre les riches et les pauvres. Cela veut-il dire qu'il faut demander qu'un autre pays plus puissant intervienne militairement en France ? Cela implique-t-il que nous voulons que quelques pays puissants nous punissent par des sanctions économiques ? La diatribe contre Maduro est un piège qui encourage l'interventionnisme. Le président des riches en France, qui gère le pays avec moins de 40 % de popularité, n'a pas le droit moral d'installer un autre président des riches, ailleurs, au Venezuela.

Mark Cramer □

Notes

(1) « La genèse de Juan Guaidó : comment le laboratoire de changement de régime US a créé le leader du coup d'Etat au Venezuela (The Grayzone), » *Le Grand Soir*, 29 janvier 2019

(2) *Les enfants cachés du Général Pinochet : Précis de Coups d'État Modernes et autres tentatives de déstabilisation*, Maurice Lemoine, Éditions Don Quichotte, p. 603

(3) « The United States' hand in Undermining Democracy in Venezuela », *NACLA*, 17 mai 2018

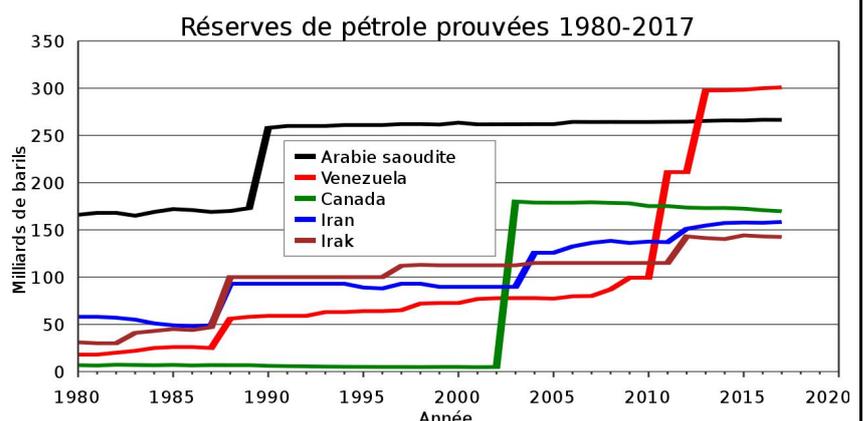
(4) « Venezuela : quelles seront les conséquences des sanctions américaines contre Maduro », *Le Monde*, 29 janvier, 2019

(5) « Venezuela : les sanctions tuent », *Venezuelainfos*, Thierry Deronne, 14 septembre 2019

(6) « Pénurie organisée de médicaments », *Romain Migus, Mediapart*, 22 mars 2019

Le vénézuéla et le pétrole : une réserve de 299 953 000 000 de barils

Le Venezuela ou Vénézuéla (ou encore, en forme longue et en espagnol « República Bolivariana de Venezuela » en l'honneur de Simón Bolívar) est une république fédérale de 30 620 404 habitants (2015), soit 33,4 hab./km², située dans la partie la plus septentrionale de l'Amérique du Sud



Île-de-France : c'est mon eau, ma bataille

Sans en avoir conscience les 12 millions de Franciliens vivent chaque jour une sorte de miracle : en ouvrant leur robinet, ils obtiennent une eau abondante et d'une qualité acceptable. Pourtant, tenter d'imaginer l'ampleur d'un tel réseau, les kilomètres de canalisations, les multiples stations de pompage et d'épuration donne le vertige. Un système d'une telle complexité est forcément fragile : et si un jour l'eau venait à manquer ? Comment concevoir une multitude de foyers privés d'une eau indispensable à leurs besoins les plus élémentaires ?



Gestion privée maléfique : São Paulo

Cette hypothèse n'est pas une vision issue d'un film-catastrophe. Il y a quelques années à peine, en plein cœur de l'été 2014, l'immense mégapole brésilienne de São Paulo (21 millions d'habitants avec la périphérie) se trouve soudain privée d'eau. Dans les quartiers riches les habitants font venir des camions citernes qu'ils paient de leurs propres deniers, mais dans les zones de pauvreté la situation est dramatique. Au bout de quelques jours, l'eau revient mais rationnée à 12 % de la normale et extrêmement polluée car on utilise le fond des réservoirs, les « volumes morts ». Les causes de ce type de pénurie sont partout identiques : sécheresse due aux désordres climatiques (à São Paulo, la déforestation de l'Amazonie modifie le rythme des pluies), la mauvaise gestion des sociétés privées qui préfèrent enrichir leurs actionnaires plutôt que d'investir dans les infrastructures, l'incurie des pouvoirs publics qui ferment les yeux sur des pratiques scandaleuses (corruption, conflits d'intérêt, gaspillages divers...). Pendant

presque deux années, l'approvisionnement en eau de São Paulo va demeurer chaotique, jusqu'à ce qu'en 2016 des pluies plus abondantes mettent provisoirement fin à la pénurie. Mais la situation demeure encore très incertaine à ce jour.

Alors, au vu de cet exemple et de bien d'autres (2), il faut affirmer avec force qu'il n'existe pas sur la planète un seul cas où la gestion privée de l'eau se soit avérée bénéfique pour l'intérêt général. Car l'eau n'est pas une marchandise comme une autre. Indispensable à toute vie sur cette planète, elle conditionne aussi de manière cruciale l'hygiène publique des immenses concentrations humaines de notre temps. Au XIX^e siècle, après la découverte par Pasteur de l'origine microbienne des maladies contagieuses, les classes dirigeantes réalisent soudainement que la seule manière d'enrayer les épidémies qui ne font guère de distinction entre dominants et dominés, riches et pauvres, consiste à appliquer, même dans les quartiers défavorisés, quelques règles d'hygiène de base parmi lesquelles l'accès pour tous à une eau saine. C'est ainsi qu'apparaissent des programmes généralisant l'implantation de fontaines publiques, puis l'installation de l'eau courante dans chaque foyer. Cette amélioration des conditions de vie du plus grand nombre ne résulte donc pas d'une notion abstraite de « progrès » ou d'un quelconque souci éthique, mais bel et bien de la crainte des classes dirigeantes pour leur propre sécurité sanitaire.

En France, la loi Brottes

La Fondation France-Liberté estime qu'aujourd'hui en France entre 2 et 2,5 millions de ménages ont des difficultés à régler leurs factures d'eau, un chiffre qui témoigne de la présence d'importantes poches de pauvreté dans un pays riche et explique largement l'actuelle révolte dite des « gilets jaunes ». Dans ces cas de retard de règlement de la facture d'eau, les gestionnaires privés de l'eau, et tout particulièrement *Véolia*, n'hésitent pas à procéder à des coupures ou à des réductions drastiques de débit. Ces pratiques, outre la question éthique, posent bien évidemment de graves problèmes de santé publique et démontrent la totale irresponsabilité de ces grands groupes. Fort heureusement la loi Brottes du 15 avril 2013, votée en toute →

→ discrétion et sans que de nombreux travailleurs sociaux en soient informés, interdit les coupures en cas de retard de paiement. Contestée devant le Conseil constitutionnel par la société de gestion de l'eau *La Saur*, cette interdiction a été déclarée conforme à la Constitution par le Conseil constitutionnel le 29 mai 2015. La nouvelle disposition législative est tout d'abord restée largement non appliquée par les fournisseurs d'eau, obligeant la Coordination Eau Ile-de-France et France Libertés à intenter une série de procès (quinze à ce jour) à l'encontre de *Véolia*, *Suez* et *La Saur*. Ces procès ont tous été gagnés ; les victimes de ces coupures abusives et les associations qui les soutiennent ont reçu des dommages et intérêts importants. En conséquence les coupures d'eau brutales sont aujourd'hui beaucoup plus rares.



Victoire à Paris

Ce qui précède démontre amplement toute l'importance d'une gestion publique de la fourniture de l'eau et de la bataille qui se déroule en ce moment en Île-de-France, l'un des plus importants marchés de l'eau mondial. Une première phase de cette bataille a été gagnée avec le retour, depuis le 1^{er} janvier 2010, de la ville de Paris *intra-muros* dans le traitement et la fourniture de l'eau en régie directe et la création d'*Eau-de-Paris* qui fournit quotidiennement 489 000 m³ d'eau potable par jour à ses trois millions d'usagers dont 2,2 millions de Parisiens. Cette victoire n'a pas été acquise sans mal. Selon Anne Le Strat, présidente d'*Eau-de-Paris* jusqu'en 2014 dont le rôle a été déterminant dans la remunicipalisation de l'eau, les groupes privés, et

plus particulièrement *Véolia*, ont tout fait pour gêner la période de transition, notamment en pratiquant une politique systématique et parfaitement illégale de rétention des informations techniques et administratives.

Cette victoire est très importante. Elle a généré un important effet d'entraînement conduisant des villes comme Brest (Finistère), Reims (Marne), Besançon (Doubs) à reprendre en main la fourniture de l'eau. Au début des années 2000, seulement 28 % de la population française était desservie en eau par un opérateur public, aujourd'hui ce chiffre atteint 40 %. Par ailleurs la gestion de l'eau touche de près l'écologie régionale notamment pour le traitement des eaux. La logique d'une entreprise privée consiste à proposer des processus de purification de plus en plus sophistiqués, coûteux pour les usagers et rémunérateurs pour les actionnaires. Au contraire la gestion publique a tout intérêt à préserver la ressource le plus en amont possible.

C'est ainsi qu'*Eau-de-Paris*, dont l'approvisionnement s'effectue à 50 % par des eaux de sources et 50 % par les eaux de la Marne et de la Seine, a défini des « zones d'infiltration prioritaires » où l'eau de pluie ruisselle rapidement, avec le risque de drainer des polluants d'origine agricole (nitrates et pesticides) difficiles, voire impossibles, à éliminer entièrement. Sur les 240 000 hectares identifiés, *Eau-de-Paris* incite et aide les agriculteurs à s'orienter vers une agriculture écologique ou au moins « raisonnée » : 10 000 hectares, considérés comme des zones de captage particulièrement stratégiques, ont été rachetés et sont affectés à des opérations de régénération des sols, de reforestation et de protection de la biodiversité. Ces mesures restent encore largement insuffisantes, mais elles montrent la voie à suivre, la voie de la raison la plus élémentaire.

Les entreprises capitalistes, au contraire, se nourrissent des catastrophes même qu'elles occasionnent : profits sur les pesticides vendus aux agriculteurs (3), profits sur le traitement des eaux, profits du complexe médico-pharmaceutique sur les affections chroniques engendrées par les diverses pollutions. C'est ce type de processus que l'économiste canadienne Naomi Klein qualifie de « *capitalisme du désastre* » (4). →

→ L'Île-de-France, sous la coupe du privé

Pourtant la bataille de l'eau en Île-de-France est loin d'être gagnée : la quasi-totalité des départements de la couronne parisienne sont sous la coupe des sociétés privées de l'eau à travers des combinaisons souvent très difficiles à démêler. Suez et surtout Véolia se partagent le gâteau. La première est implantée principalement dans l'ouest parisien, d'abord avec le *Syndicat mixte pour la gestion des eaux de Versailles-et-St Cloud* qui a délégué une mission de service public à la filiale directe de Suez, la *Société des Eaux de l'Ouest Parisien* (SEOP), qui gère l'eau de 22 communes des Yvelines et des Hauts-de-Seine, et ensuite par l'intermédiaire d'une délégation accordée par le *Syndicat des Eaux de la Presqu'île de Gennevilliers*, gestionnaire de l'eau de dix communes, dont Nanterre et sa mairie communiste, Colombes, Gennevilliers et sa mairie de gauche.



**... c'est possible
si nos élus
le décident !**

**Participez
à la mobilisation
pour une eau
100% publique**

eau-iledefrance.fr
@coordeau_idf
eau-iledefrance.fr

Coordination
EAU-Île-de-France

Mais c'est Véolia qui s'adjuge la part du lion du marché de l'eau autour de Paris grâce à sa longue coopération avec le *Syndicat des Eaux de l'Île-de-France* (Sedif), présidé depuis 1983 par André Santini, maire d'Issy-les-Moulineaux et par ailleurs bétonneur fanatique. Cette délégation a été renouvelée pour douze ans en 2010 au terme de débats passionnés. Créée en 1923, le Sedif est une énorme machine desservant 150 communes

de Seine-et-Marne, Essonne, Seine Saint-Denis et Val d'Oise et leurs 4,6 millions d'usagers. On comprend aisément que la perspective des immenses profits réalisés sur des millions de consommateurs captifs pendant plus d'une décennie excite au plus haut point les appétits insatiables d'un grand groupe comme Véolia. Pourtant la mise en œuvre de cette délégation de la gestion de l'eau n'est pas vraiment un long fleuve tranquille. Depuis de nombreuses années, le Sedif et Véolia sont régulièrement mis en cause pour l'opacité de leur gestion : en 2008, par l'UFC-Que Choisir ; en 2017, par la Chambre régionale des Comptes d'Île-de-France.

De plus, depuis 2017, la création de la Métropole du Grand-Paris oblige les communes de son périmètre à revalider leur adhésion au Sedif ce qui entraîne un regain des activités de lobbying et de corruption. En décembre 2017, trois communautés de communes de Seine Saint-Denis, Est-Ensemble (neuf villes de Bagnolet à Montreuil abritant 408 000 habitants) et Plaine Commune (neuf villes du Nord de Paris, d'Epinay à Saint-Ouen regroupant 429 000 habitants) et de l'Essonne et du Val-de-Marne, Grand-Orly Seine-Bièvre (24 communes et leur 700 000 habitants), probablement inspirées par l'exemple de Paris, décident de suspendre leur adhésion au Sedif. Elles se donnent deux ans pour étudier les possibilités d'un retour en régie, et, lorsque c'est possible, d'une connexion au réseau d'*Eau-de-Paris*. Mais, pour assurer la continuité du service de l'eau, les sécessionnistes demeurent connectés au réseau Sedif, situation pour le moins ubuesque. En outre, au fil du temps, la détermination s'érode ; les intérêts particuliers reprennent le dessus. C'est ainsi qu'à Est-Ensemble, les villes de Noisy et Bobigny (Seine Saint-Denis), reviennent sur leur décision de juillet 2018 : leurs conseils municipaux ont récemment voté le rattachement au Sedif et, donc, le retour dans le giron de Véolia. Ces deux décisions rendent plus difficile le passage en régie de cette Communauté de communes. L'approche de la date fatidique du renouvellement de la délégation à Véolia, fin 2022, exacerbe encore davantage les tensions.

L'eau, bien commun à protéger

Au milieu de cette immense confusion, la Coordination Eau Ile-de-France est en →

première ligne. Elle dénonce les pressions qui s'exercent sur les élus et informe les populations concernées de l'importance des enjeux. Pourtant la bataille de 2022 sera difficile à gagner dans une période où le pouvoir politique, totalement inféodé à l'oligarchie dominante, multiplie les privatisations des secteurs générateurs de profits comme en témoigne la volonté de faire basculer *Aéroport-de-Paris* dans le secteur privé. On peut

même craindre qu'à la faveur des prochaines élections municipales un changement de majorité à la mairie de Paris entraîne, de délégations partielles en délégations partielles, un retour progressif et discret d'*Eau-de-Paris* dans les griffes des multinationales de l'eau.

Cette question de l'eau en Île-de-France fait se souvenir, toutes proportions gardées, d'une autre lutte qui se déroula il y a presque vingt ans →

Un exemple de corruption : l'affaire Carignon à Grenoble

Tous les acteurs du secteur de l'eau savent que les phénomènes de corruption et de conflit d'intérêt sont endémiques dans le commerce de l'eau mais difficile à prouver. Un exemple particulièrement éclairant de cet état de fait est constitué par l'affaire Carignon à Grenoble (Isère).

Le 13 juillet 1989, alors que l'on fête le bicentenaire de la Révolution française, Alain Carignon, réélu maire de Grenoble quelques mois plus tôt, annonce brutalement la privatisation de la distribution de l'eau au profit de la *Lyonnaise des Eaux* (aujourd'hui groupe Suez) avec un contrat de 25 ans. Cette décision qui ne figure pas dans son programme électoral provoque immédiatement une levée de boucliers chez les élus d'opposition et plusieurs associations d'usagers s'emparent de l'affaire.

Il faudra sept ans d'investigations pour que ce groupe d'associations et de citoyens tenaces parviennent à décortiquer le système Carignon en prouvant que la *Lyonnaise des Eaux* a financé la campagne électorale de Carignon et lui a procuré divers avantages pour des montants non négligeables, notamment un appartement à Paris, des voyages, etc. Les sommes ainsi déboursées par la *Lyonnaise* sont largement compensées par :

- une augmentation substantielle des tarifs,
- une réduction de l'entretien des installations,
- de nombreuses surfacturations : ainsi les voitures de service sont louées en leasing à une filiale de la multinationale, la gestion des systèmes informatiques est confiée à une autre société du groupe.

En 1996, Alain Carignon est condamné en appel à cinq ans de prison dont quatre fermes pour l'affaire de la *Lyonnaise des Eaux* ainsi que plusieurs autres malversations. Il sera libéré au terme de 29 mois de détention.

Le retour en régie de la ville ne se fera qu'en 1999 après que le Conseil d'Etat a cassé le contrat avec la *Lyonnaise des Eaux*.

Mais cela ne met pas un terme à la triste épopée d'Alain Carignon qui vient, à 70 ans, de faire connaître son intention de se représenter à la mairie de Grenoble lors des prochaines élections municipales. Il vient de recevoir le soutien du « philosophe » et ancien ministre de l'Education nationale Luc Ferry qui « *souhaite revoir son ami Alain à la mairie* » (*Les Echos* du 13 décembre 2018).

En réponse Raymond Avrillier, ancien conseiller municipal qui a largement contribué à identifier les mécanismes de la corruption, vient de décider de mettre en ligne, en consultation libre, l'ouvrage rédigé en collaboration avec Philippe Descamps, rédacteur en chef du *Monde diplomatique*, « *Le système Carignon* ».

→ en Bolivie. En avril 2000, la multinationale étasunienne Betchel remporte le marché de l'eau à Cochabamba, la 3^e ville du pays, avec l'appui de la Banque mondiale. Soudainement le prix de l'eau flambe ; détenir un puits ou une citerne devient un délit. Malgré les protestations véhémentes de la population le gouvernement demeure inflexible. Alors, en une nuit, la ville se couvre de barricades et pendant plusieurs semaines va se dérouler ce qui demeure dans la mémoire du pays comme « *la bataille de Cochabamba* » qui fera plusieurs morts et de très nombreux blessés. Finalement face à la détermination populaire et à l'incendie de son siège social, la multinationale jette l'éponge. Cet épisode est la première mobilisation de grande envergure qui devait conduire quelques années plus tard (2005) à l'élection d'Evo Morales à la présidence du pays.

Ce soulèvement unanime d'une ville entière est magnifiquement raconté par le film « *Même la pluie* » (2010) de la réalisatrice espagnole Iciar Bollain écrit par Paul Laverty, le scénariste de Ken Loach. Dans une période où la question de la violence resurgit sur le devant de la scène cette page d'histoire devrait nous fournir ample matière à réflexion. Car nous le savons maintenant, nous ne pouvons plus l'ignorer, le capitalisme n'est pas la main rationnelle et douce du marché qui transforme les vices privés en vertus publiques, qui conduirait à un progrès soucieux de l'intérêt général. Le capitalisme, surtout lorsqu'il devient sénile, c'est une violence impitoyable et absurde, une violence qui impose une misère abjecte à plusieurs milliards de nos frères humains, une violence qui détruit notre biosphère, des écosystèmes où la vie avait pu s'épanouir dans toute sa richesse, sa →

La Coordination Eau Ile-de-France

Créée en 2008, la Coordination Eau IDF est un réseau qui réunit citoyens, associations et collectivités locales autour de la ressource en eau en Ile-de-France et sur l'ensemble du territoire français. Tous les aspects de l'approvisionnement en eau sont envisagés : social, environnemental, économique, juridique, sanitaire, culturel... Elle se définit autour de la déclaration suivante « Nous affirmons que l'eau est un bien commun universel auquel tous les habitants de la planète ont droit d'accéder, et qui ne peut faire l'objet d'une appropriation privée ».

La Coordination compte environ 200 membres : 40 associations, notamment ATTAC 92, une dizaine de villes franciliennes (Montreuil, Bagnolet, Arcueil...), de nombreux partenaires (France-Amérique Latine, Fondation Copernic, etc.). Elle emploie deux salariés et un jeune en service civique. La Coordination collabore étroitement avec la Fondation Danielle Mitterrand France-Libertés.

Les ressources de l'association dépendent à 80 % des subventions de la région et de certaines municipalités - ce qui introduit une certaine fragilité -, les cotisations des membres complètent le budget. La Coordination dispose de plusieurs moyens d'actions en fonction des circonstances :

- Le recours en justice comme dans le cas des coupures d'eau abusives.
- Les actions pacifiques de désobéissance civile : interpellations des élus et manifestations au cours de réunions, actions de rues, etc.
- Des projets éducatifs « d'écologie populaire » traitant de la gestion de l'eau au quotidien, visant plus particulièrement les quartiers défavorisés.
- Des partenariats internationaux, notamment l'Engagement pour l'Eau et le Climat (GEEC) financé par l'Agence Erasmus+, mené de 2017 à 2020 avec le Flow Partnership (GB), Ludia à Voda (Slovaquie) et Eau Bien Commun (Auvergne Rhône-Alpes). Ce groupe est chargé d'étudier les conséquences du changement climatique sur les ressources en eau.

→ complexité et ses mystères. Le capitalisme, ce sont ces entités multinationales glacées dirigées par des êtres humains à l'architecture cérébrale dérangée et qui, pour nous protéger de la violence qu'ils nous imposent, vont bientôt nous obliger à leur ressembler (6).

Dans l'avenir difficile qui se profile, la question de l'eau jouera un rôle central. Le Moyen- Orient, l'Afrique sub-saharienne et certaines régions

d'Asie seront fort probablement soumis à des sécheresses intenses – le stress hydrique, rendant des portions de territoires totalement inhabitables, générant des guerres éternelles, des déplacements massifs de populations. La bataille pour l'eau en Île-de-France s'insère donc dans un contexte mondial beaucoup plus vaste qui permet d'en mesurer toute l'importance.

Bernard Blavette □

Note de l'auteur :

Les informations contenues dans ce texte proviennent pour une large part d'une rencontre organisée à Montreuil le 9 février 2019 par la Coordination Eau Ile-de-France à laquelle Attac 92 adhère, du site internet de cette association, du n° 18 de la revue Passerelle « Eau, bien commun – Climat, territoires, démocratie » éditée par l'association Coredem (1) ainsi que du film de François Guieu « Vague citoyenne- Pour l'eau bien commun », présenté au 33^e Festival International du Film d'Environnement (FIFE) en 2016.

La question de l'eau étant un vaste sujet le lecteur souhaitant s'informer plus largement pourra consulter les sites internet suivant : Coordination Eau Ile-de-France : <http://eau-iledefrance.fr>, Fondation France Libertés : www.france-libertes.fr, Association pour un contrat mondial de l'eau : www.acme-eau.org.

(1) La COREDEM est la Communauté de sites ressources pour une démocratie mondiale. Elle regroupe et synthétise sur son site internet des informations en provenance de 40 associations (Amis de la Terre, CETIM, Global Chance, Observatoire des multinationales...) qui s'intéressent aux questions relatives à la démocratie, à l'écologie, aux biens communs de l'humanité.

(2) Notamment la situation catastrophique de l'immense mégalopole de Djakarta en Indonésie.

(3) Selon une récente étude de l'Institut national pour la recherche agronomique (INRA), l'utilisation des pesticides ne fait qu'augmenter en France en dépit des engagements vertueux pris au sein des instances internationales : plus 17 % depuis 2011.

(4) Voir « La stratégie du choc : montée d'un capitalisme du désastre » - Ed. Acte Sud (2007).

(6) Cette idée est reprise de l'ouvrage d'Albert Camus « Lettre à un ami allemand » (disponible Ed. Gallimard/Folio), rédigé durant l'Occupation, dans lequel, s'adressant aux nazis, l'écrivain déclare : « Ce que je ne vous pardonnerai jamais c'est de nous avoir obligé à vous ressembler ».



« J'ai participé au Grand débat national à Colombes »

Le Cercle d'Etudes et d'Initiatives Civiques (CEIC) de Colombes (Hauts-de-Seine), structure d'éducation populaire et d'éveil citoyen, a organisé une rencontre dans le cadre du Grand débat national, sur le thème « Démocratie et citoyenneté ». Le CEIC et Attac 92 sont des associations très proches en termes d'objectifs et ont été des partenaires dans divers événements. Organisée le 14 février en soirée à l'école Ambroise Paré, la soirée était animée par le président du CIEC, Dominique Frager, et son secrétaire, Georges Gontcharoff, tous deux engagés de longue date dans la cause du développement local et de la décentralisation. Voici quelques échos, qui bien sûr n'engagent que moi, de cette réunion, qui allait être suivie de deux autres soirées (16 et 18 février).

44 personnes ont participé, un nombre qui n'a satisfait qu'à moitié ceux qui pensaient recevoir de 80 à 100 personnes, tandis que d'autres pensaient que les deux réunions suivantes mobiliseraient plus de monde. L'assistance était plutôt diverse – et c'est une bonne chose : quasi parité hommes-femmes, plusieurs catégories d'âges, même si les plus jeunes (moins de 30 ans) n'étaient pas très nombreux, en remarquant aussi que 50 % des participant·e·s étaient des élus, responsables politiques, militants associatifs, syndicalistes. Les nombreux points évoqués durant cette soirée n'ont pas tous fait consensus, ni dans les constats, ni dans l'analyse des situations. Les mesures proposées ont peu remporté l'unanimité.

La démocratie

La confiance accordée aux élu·e·s n'est pas très élevée, à l'exception parfois du maire. Certain·e·s participant·e·s reconnaissent ne pas savoir l'étendue exacte de leurs fonctions, ni la totalité de leur travail, malgré les informations en ligne et les autres supports de communication. Les maires paraissent plus « proches » des citoyen·ne·s, par rapport aux autres élu·e·s. Mais les avis divergent sur la perception du pouvoir réellement exercé. Les gens se sentent souvent proches des responsables associatifs et des bénévoles estimés plus « fiables », plus « crédibles ». Plusieurs personnes indiquent que la confiance - notion forcément subjective - accordée à un·e responsable est liée, bien entendu, aux idées

et aux propositions portées par la personne, mais aussi à son respect envers autrui et à sa capacité d'écoute. Une forme d'exigence d'exemplarité est réclamée.

La démocratie représentative, si elle est parfois décriée, « sera sûrement en place pour longtemps », mais elle doit être complétée par la démocratie participative, afin de valider, au mieux, la pertinence de certains choix. Cette forme de démocratie est vue comme un moyen d'éviter les erreurs et les dérives. Beaucoup de personnes présentes se disent très demandeuses de démocratie participative. Pourtant le constat largement partagé est qu'en réalité lorsqu'elles sont sollicitées pour donner leur avis ou apporter une contribution, elles sont moins nombreuses à s'investir réellement.

Le rôle des corps intermédiaires – associations et syndicats – est reconnu, et pour certain·e·s, il serait judicieux de le renforcer en veillant à ce qu'ils soient constructifs et évitent les pièges du corporatisme. Il est nécessaire que tous les partenaires du pays s'écoutent, se respectent pour avoir de vrais échanges, d'authentiques confrontations de projets, car c'est dans le débat avec les autres, que les choses avancent, que l'on est finalement plus efficace. Il faut être humble et réaliste : personne ne sait tout dans différents domaines ; on a le droit de dire : « je ne sais pas » !



Une dose de proportionnelle est réclamée pour mieux représenter la population et dans une optique de davantage de justice, notamment à l'occasion des élections législatives. La proportionnelle intégrale n'est pas une option retenue, pour que cela soit gérable et ne favorise pas des partis extrémistes pouvant être très peu démocratiques. Il est demandé de →

→ comptabiliser les votes blancs et de rendre obligatoire un bilan partiel de mandat pour les élus, tous les six mois.

La baisse du nombre de députés ne paraît pas une bonne idée, pour ne pas accroître le travail déjà très important des parlementaires, travail d'ailleurs pas toujours correctement évalué ou identifié par le grand public. Les participant·e·s pensent que cela augmenterait leur charge de travail au détriment de la proximité avec les habitant·e·s de la circonscription qui serait de ce fait plus étendue.

La citoyenneté

En raison de certaines expertises ou validations approfondies de mesures touchant la vie de la population, plusieurs personnes pensent qu'un comité citoyen présente un intérêt majeur. Il serait constitué sur la base du volontariat, avec une formation et un accompagnement à l'appui : on ne peut pas être opérationnel sans une base suffisante de connaissances permettant de maîtriser un dossier. Pour davantage d'efficacité, de justice sociale et pour une meilleure gestion des équipements collectifs, il faut que les usagers donnent leur avis. Par exemple, les circonstances dans lesquelles a été imposée la norme de 350 accouchements par an pour le maintien d'une maternité sur un territoire font penser à un diktat technocratique, voire arrogant, sinon à une faute politique. Il suffit de regarder lucidement les conséquences multiples et désastreuses de cette méthode, arrêtée essentiellement en vertu de justifications comptables. Les citoyen·ne·s doivent être consulté·e·s en même temps que d'autres décideurs et utilisateurs qui ont également leurs mots à dire.

Le référendum est une question délicate et elle divise assez profondément l'assistance. Pour certain·e·s, cette consultation peut être « *un piège* » et elle convient mieux à certains sujets qu'à d'autres. Ce mode de consultation suppose un bon niveau d'information des citoyens sur son objet même. Certain·e·s citoyen·ne·s peuvent profiter de cette interrogation institutionnelle pour sanctionner l'instance qui l'organise ou pour exprimer leur colère sur un sujet en dehors de ce cadre-là. Dans ces conditions, le référendum peut s'avérer « *dangereux* » pour la démocratie. Un référendum local, lié à un questionnement touchant une commune, pourrait être ouvert à

tous les habitant·e·s, quel que soit leur statut, s'ils vivent régulièrement dans la cité. Enfin, ce qui a déjà été décidé par un référendum ne peut être défait que par le moyen d'un autre référendum.

Il est souhaité davantage de transparence dans le fonctionnement de l'administration et plusieurs personnes mettent en garde et demandent à être vigilants face à une présidentialisation grandissante de la gouvernance du pays. La place centrale du bénévolat, valeur morale et citoyenne très importante dans l'engagement humain, a été largement mentionnée.

UN R.I.C. SINON RIEN



Conclusions

Ce débat fut un temps intéressant. Il s'est déroulé dans une bonne ambiance, à la fois sereine et sincère. Naturellement dans ce genre d'évènement public, il ne faut pas être angélique, ni défaitiste par positionnement. Le plus difficile sera de faire remonter aux cercles du pouvoir toutes les observations et les principales suggestions venant des participant·e·s de Colombes et d'ailleurs, en France. Ensuite, il faudra être attentif à la mise en application des mesures retenues.

Ce Grand débat national aura au moins eu le mérite de permettre aux présent·e·s d'échanger entre eux, de promouvoir des doléances mises en sommeil depuis longtemps, et parfois de modifier des opinions. L'autre défi aura été de garantir le bon déroulement de ce Débat et une collecte complète des demandes et des propositions.

A cet égard, les services d'archives communales sont le premier service public concerné : ils recueillent, classent, conservent et transmettent au public les informations publiques. Les contributions citoyennes en font partie !

Jean-Louis Michniak □

Organisation d'Attac 92

Siège social : chez Nathalie Levray, 20 rue des Groux 92140 Clamart - attac92@attac.org

- Présidente d'Attac 92, chargée de la trésorerie : **Nathalie Levray** - president.attac92@attac.org
- Secrétaire, chargée de la coordination des groupes Sud : **Thérèse Villame** - secretaire.attac92@attac.org
- Administrateur, chargé de la coordination des groupes Nord : **Grégory Boulord**
- Webmaster : **Éric Colas** - web.attac92@attac.org

Site internet : <http://www.local.attac.org/attac92>

- Flux rss : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?page=backend>
- Agenda : http://local.attac.org/attac92/spip.php?page_agenda&id_rubrique=481annee=2014
- Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/Attac-92-2236534953038189/> - Twitter : <https://twitter.com/92attac>

Angle d'ATTAC 92, le bulletin d'ATTAC 92 mensuel :

- Les archives des numéros 6 à 35 sont consultables ici : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique178>
- Les archives des numéros 36 à 80 sont regroupés dans la rubrique : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique111>
- Les archives des numéros 106 et suivants sont consultables ici : <https://local.attac.org/attac92/>

S'informer & Agir, le Mag d'Attac 92 trimestriel :

- Les archives sont consultables ici : <https://local.attac.org/attac92/>

Groupes de proximité :

Antony : Florence Lauzier, Agnès Gandon, Annette Carayon, François Tonnerieux

Asnières : Guy Rodary, Pierre Gauthrot

Bagneux : Daniel Monteux

Boulogne : Bernard Blavette

Clamart : Thérèse Villame

Clichy : Jean Quebre, Karine Henry, Mark Cramer

Colombes : Adda Bekkouche, Jean-Louis Michniak

Courbevoie / Neuilly / La Garenne Colombes : Annie Reynaud, Jean-Paul Vanhoove

Gennevilliers : Nelly Viennot

Levallois : Sophie Maloberti

Mont Valérien / Nanterre : Cyril Pocréaux

Montrouge : Daniel Cordova, Jean-Paul Allétru, Jean-Jacques Langlois



Adhésion en ligne sur notre site sécurisé : www.france.attac.org

Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au siège d'Attac France.



Bulletin d'adhésion 2019

NOM (en capitales) : PRENOM : Homme / Femme (rayer la mention inutile)
Date de naissance : Profession :
Adresse : Code postal : Ville : Pays :
Téléphone fixe : Mobile : Mél : @

J'adhère à l'association Attac et verse pour l'année civile 2019 la somme de (comportant l'abonnement de 10 € à Lignes d'Attac). Cochez le montant choisi, en fonction de votre revenu mensuel (si vous ne souhaitez pas recevoir Ligne d'ATTAC, précisez le et retirez 10 €) :

Tranches de revenu mensuel	de 0 à 450 € : 13 €	de 450 à 900 € : 21 €	de 900 à 1 200 € : 35 €
	de 1 200 à 1 600 € : 48 €	de 1 600 à 2 300 € : 65 €	de 2 300 à 3 000 € : 84 €
	de 3 000 à 4 000 € : 120 €	au-delà de 4 000 € : 160 €	

Il m'est possible d'apporter un soutien complémentaire à l'association : je procède à un apport supplémentaire de

J'effectue le règlement (rayer la mention inutile) :

- par chèque bancaire ou postal joint

- par carte bancaire n° : 3 derniers chiffres : ... date d'expiration : ... / ... signature :

A adresser par courrier à : Attac France, 21 ter rue Voltaire 75011 Paris . Pour tout renseignement, téléphoner au 01 56 06 43 60

Citoyen du Monde à Montrouge :

- Les articles des récents des numéros à partir du numéro 90 dans la rubrique : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique152>
- Les archives de 1 à 89 sont regroupées ici : <https://local.attac.org/attac92/spip.php?article2181>
- Et de nombreuses notes de lecture à lire sur le site : <https://local.attac.org/attac92/spip.php>